DLP 24-3-64 299197

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.37

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 42 - MARS 1964
2° supplément

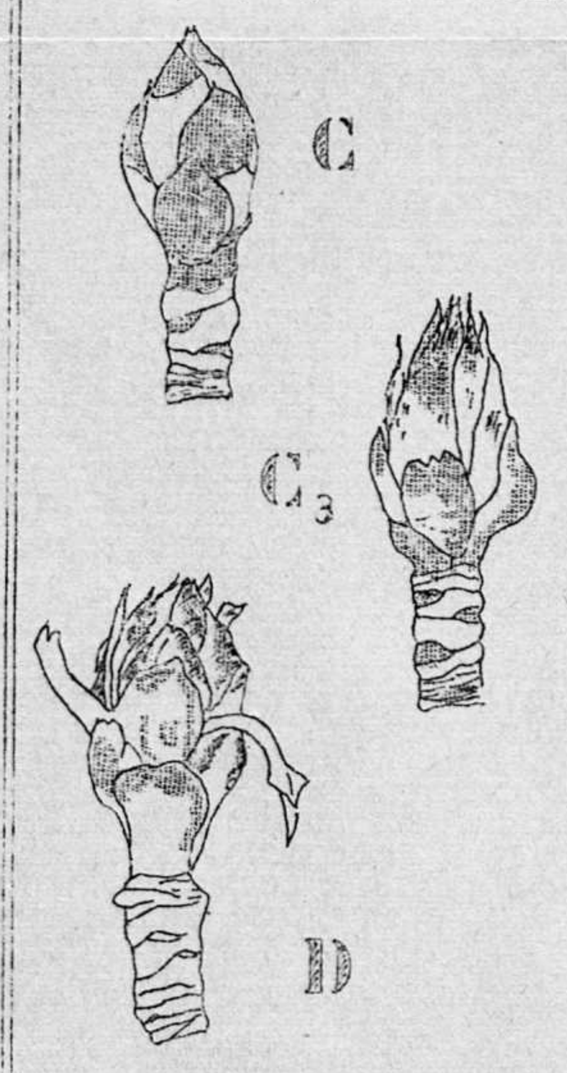
Edition des Coopératives

/ARBORICULTURE FRUITIERE/

MONILIA (Information)

La Monilia se développe actuellement surtout sur les arbres fruitiers à noyau en particulier sur abricotier. Les conditions climatiques actuelles très favorables à la maladie rendent nécessaire l'exécution d'un traitement qui doit être réalisé avec beaucoup de soins. Ce traitement sera renouvelé s'il est lavé par la pluie. Les arbres touchés par la gelée doivent être traités, soit pour assurer le bon état sanitaire des fleurs (et ultérieurement des fruits) qui subsistent , soit pour assurer la végétation normale laquelle conditionne les récoltes de l'avenir.

Ne plus faire usage des anticryptogamiques à base de cuivre.
On peut employer les bouillies au Soufre.



TAVELURE DU POIRIER (Information)

La Tavelure du poirier est une maladie cryptogamique provoquée par un champignon (Venturia pirina) qui se développe sur tous les jeunes tissus de l'arbre.

Les attaques précoces au départ de la végétation sont habituellement rares dans les cultures du Roussillon. Cette année il pourrait se produire des contaminations dans les vergers où la maladie a été observée en fin d'été; c'est pourquoi il est nécessaire de réaliser une pulvérisation anticryptogamique.

Celle-ci sera réalisée avec un produit cuprique sur les arbres dont 10% des boutons floraux n'auront pas dépassé le stade C 3. Sur les arbres dont la végétation serait plus avancée, employer un anticryptogamique de synthèse, une bouillie à base de soufre micronisé ou sulfocalcique.

1964-6

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 81